



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 7 avril 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia au comité syndical du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets de Corse (SYVADEC)

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 1^{er} avril 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERETTI Hélène, CALLIER Jeanne, CIMINO Philippe, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, de GENTILI Emmanuelle, FILIPPI Françoise, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MONDOLONI Jean-Martin, MORGANTI Julien, NATALI Josée, OLIVESI GUIDI Josepha, ORSINI Pierre, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAIZIAN Laurent, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Marie-Claire, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMEONI Gilles, SIMONI-PIACENTINI Céline, STROMBONI Marie, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :

TIERI Paul à SAVELLI Pierre
BERTOLUCCI Marie-Christine à GIAMARCHI Marie-Dominique
CASTELLANI Pasquale à SIMEONI Gilles
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis
BIAGGINI Jean-Jacques à BATTESTI Gilles

ABSENTS :

BATTINI Nicolas, SIMONI Pierre Baptiste,

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia au comité syndical du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets de Corse (SYVADEC)

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu les statuts du SYVADEC ;

Considérant le renouvellement du Conseil communautaire issu des élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026 ;

Considérant que le nombre des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia siégeant au SYVADEC en fonction de la population DGF est de 7 membres titulaires et 7 membres suppléants ;

Vu le rapport de présentation ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

À l'unanimité ;

DÉSIGNE

Les sept membres titulaires et les sept membres suppléants suivants :

Titulaires : Pierre SAVELLI, Jean-Charles LEONARDI, Louis POZZO DI BORGO, Jacques BIAGGINI, Hélène BERETTI, Gilles BATTESTI, Bruno POLIFRONI

Suppléants : Josée NATALI, Céline PIACENTINI, Michel SIMONPIETRI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Emmanuelle de GENTILI, Florence LOMBARDO, Marie-Hélène PADOVANI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

[Signature]
Louis POZZO DI BORGO